

Assemblée Générale Extraordinaire
de la Maison Culturelle de l'Espéranto de Grésillon
du 18 mai 2014, début 09h50

1. Désignations

Président : F. Lo Jacomo, secrétaire: Armelle Piolat, Bert Schumann

2. Décompte des présents

Liste d'émargement : 91 pouvoirs, 27 présents, 53 procurations.

Présents + représentés par pouvoir = 27+91 = 118 voix pour le quorum.

Présents + représentés par procuration = 27+53 = 80 voix pour les votes.

NB: Sont comptés/inclus les procurations données pour l'assemblée extraordinaire du 25 avril 2014.

S'agissant de la 2ème convocation de cette assemblée extraordinaire le quorum n'est pas nécessaire.

3. Résolutions

François explique le contexte. Discussion. avec les sociétaires. J.Maussion demande combien de temps les parts sont remboursés après demande le retrait par le sociétaires. Réponse: même règle que pour les parts A.

Première résolution : François la présente.

Vote : 4 contre, 3 abstention, 59 pour, total 66.

Deuxième résolution : François la présente.

Vote : 4 contre, 3 abstention, 59 pour, total 66.

Troisième résolution : François la présente.

J. Marolleau arrive avec 3 voix.

Vote : 4 contre, 3 abstention, 62 pour, total 69.

Quatrième résolution : François la présente.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 69 pour, unanimité, total 66.

Fin de la séance à 10h42